

ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE RIBECOURT
Commune de Tracy le Val

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 20 mai deux mil quatorze

L'an deux mil quatorze, le vingt mai, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par un pli contenant l'ordre du jour, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Claude SERVAIS, Maire.

Membres présents : M. et Mmes Claude SERVAIS – Jean-Paul COUDERT - Patricia FERREIRA – Liliane SALSO- GROSSHENNY - Patrick BAKUM - Jacques CARPENTIER – Marie- France DORÉ - Frédéric BUQUAND - Mickaël FOUCHÉ - Angélique SEARA - Kathy ORTEGA - Justine BOURDON - Nadia GARCIA - Jérôme DÉHU

Absents excusés :

Michel LANGLET a donné procuration à Claude SERVAIS

Secrétaire de séance : M. BUQUAND Frédéric

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès verbal de la séance du 11 avril 2014

Acquisition de terrains

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Ingrid CARRE accepte de vendre à la commune les parcelles cadastrées section B n°222 d'une contenance de 30 a 80 ca et B n°223 d'une contenance 20 a 60 ca pour le prix de 45 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- *Décide d'acquérir les parcelles cadastrées section B n°222 d'une contenance de 30 a 80 ca et B n°223 d'une contenance 20 a 60 ca pour le prix de 45 000€*
- *Accepte de prendre en charge les impenses dues à l'exploitant*
- *Accepte de prendre en charge les frais d'acte y afférents*
- *Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié*

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que la commission communale des impôts directs, outre le Maire qui en assure la présidence, est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. Ces commissaires titulaires et suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur présentation de deux listes de douze titulaires et suppléants susceptibles de siéger à cette commission et proposées par le Conseil Municipal. Les personnes qui seront amenées à siéger à la CCID recevront un courrier les informant qu'ils ont été désignés.

Indemnité de logement des Instituteurs

Comme chaque année, le Conseil Municipal est invité, par la préfecture, à émettre un avis sur le taux de progression à retenir pour l'année 2014 sur l'indemnité représentative de logement des instituteurs. Le taux prévisionnel d'évolution est estimé à 1,3%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la revalorisation de l'indemnité de logement des instituteurs, soit une revalorisation de + 1,3%.

Droit de place : subvention association AMITIE

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune encaisse les droits de place concernant la brocante et verse à l'association organisatrice une subvention. Il est proposé de verser une subvention d'un montant de 1 150€ à l'association AMITIE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 150€ à l'association AMITIE pour l'organisation de la Brocante.

Regroupement Pédagogique Intercommunal Tracy-le-Val/Tracy-le-Mont (RPI) : participation communale

M. le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu de se prononcer sur le montant que la commune verse au RPI pour le fonctionnement des écoles. Pour l'année 2014, cette participation est fixée par le RPI à 123€ par habitant ce qui représente pour la commune de Tracy le Val (1081 hab.) un montant de 132 963€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de verser au Regroupement Pédagogique Intercommunal de Tracy le Val / Tracy le Mont la participation de 123€ par habitant soit pour l'année 2014 (1081 habitants) 132 963€.

Contrat Unique d'Insertion (CUI)

M. le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste en contrat unique d'insertion pour une durée hebdomadaire de 31 heures par semaine. Il indique que la personne recrutée sera affectée à un poste d'agent technique pour effectuer l'entretien des bâtiments et du matériel technique. Elle pourra également être affectée aux espaces verts en cas d'absence des autres agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 voix pour et 2 abstentions, décide de créer un poste en contrat CUI de 31h par semaine.

Elections Européennes : tableau des présences aux bureaux

	PRESIDENT	ASSESEUR	ASSESEUR
8h00 – 10h30	FERREIRA Patricia	BUQUAND Frédéric	DORE Marie-France
10h30 – 13h00	SERVAIS Claude	BOURDON Justine	CARPENTIER Jacques
13h00 – 15h30	COUDERT Jean-Paul	BAKUM Patrick	FOUCHE Michaël
15h30 – 18h00	SALSO Liliane	GROSSHENNY Dominique	ORTEGA Kathy

Questions diverses

Sécurité : Une élue informe les membres du Conseil que le sens interdit rue de Coucy ainsi que les arrêts au stop ne sont pas toujours respectés. M. le Maire indique que des flèches seront peintes au sol rue de Coucy et rappelle le caractère dangereux de ces manœuvres et qu'aucune tolérance ne sera faite en cas de non respect du code de la route.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée. Fait et délibéré au jour, mois, an susdits.

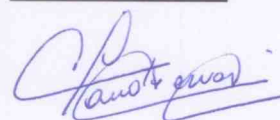
Frédéric BUQUAND



Secrétaire de séance



Claude SERVAIS



Maire